



REMISE DE MATÉRIEL BIOSEAU - VILLE DE CLICHY

La Ville de Clichy encourage les Clichois à valoriser la fraction des déchets alimentaires des ménages en dotant les Clichois de bioseau et en organisant conjointement avec l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine, la collecte des déchets alimentaires en points d'apport volontaire.

La Municipalité et l'EPT dote gratuitement les Clichois d'un bioseau à hauteur d'une demande par foyer.

La Ville de Clichy s'engage à :

- Mettre à disposition, dans la limite des stocks disponibles, des bioseaux pour les Clichois ;
- Transmettre toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la collecte des déchets alimentaires ;
- Répondre aux questions ponctuelles concernant cette collecte spécifique.

L'utilisateur s'engage à :

- Apporter les preuves des conditions d'éligibilité : être majeur, être Clichois ;
- Récupérer le bioseau auprès des services municipaux aux dates et horaires transmis ;
- Respecter les consignes de tri et de collecte ;
- Répondre aux sollicitations de la Municipalité dans le cadre de retours d'expériences ;

En signant ce document, j'autorise la Ville de Clichy à utiliser mes données personnelles dans le cadre de contacts ultérieurs pour enquêtes de retours d'expériences et études de terrain.

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe/portable :

Mail :

Nombre de participant(s) dans le foyer OU nombre de foyer(s) dans l'immeuble :

Date et Signature :